



Luxembourg, 23 avril 2026

Objet : Rapport du Stammdësch de printemps du 15 mars 2026

Contexte

Suite à la suggestion du Collège échevinal lors de notre réunion du 16 mars dernier, nous vous transmettons les éléments issus du Stammdësch organisé par le Clausener Syndikat asbl, qui a réuni une douzaine de participants.

Cet exercice a été mené le dimanche 15 mars en présence de Nico Steinmetz (architecte-urbaniste du bureau STDM) et Tom Becker (géographe de l'Université du Luxembourg) en tant que facilitateurs.

À travers cet exercice, nous avons souhaité partager nos observations du site élargi ainsi que formuler un ensemble de réflexions et de propositions en lien avec votre projet de réaménagement de l'Allée Pierre-Ernest de Mansfeld.

NOS OBSERVATIONS :

La place Emile Mousel

L'actuelle place Emile Mousel – ou placette vu ses dimensions – présente actuellement un ensemble peu lisible. Mélange chaotique de places de parking, de places réservées police, taxis, de trottoirs encombrés de végétation disparate, d'un monument aux morts et de bornes, son organisation ne respecte en rien les circulations et déplacements spontanés des différents usagers. Tout le monde se sent étriqué ou en insécurité car personne ne semble avoir une place : les bus comme les automobilistes, les cyclistes et les piétons.

Continuité des cheminements :

Nous constatons que la promenade le long de l'Alzette est aujourd'hui interrompue au niveau de la place. Elle est reliée d'un côté, par la passerelle en bois longeant les Rives côté Alzette qui se termine par un escalier étroit aboutissant brusquement à la voirie et de l'autre, par le passage le long de l'école qui débouche sur le pont dans l'axe de la place Sainte-Cunégonde qui permet de rejoindre le parc Mansfeld.

Sa continuité pourrait devenir un itinéraire piéton touristique et repris dans les cartes comme chemin de l'Alzette qui aboutirait sur le parc et le futur projet du château.

Via les aménagements prévus le long de l'Allée Pierre-Ernest de Mansfeld, ce chemin de l'Alzette constituerait un axe continu entre Grund et Pfaffenthal. De plus, l'ensemble gagnerait en clarté pour tous les usagers.

NOS PISTES DE REFLEXION ET PROPOSITIONS ;

Objectifs :

- Sur base de nos observations, nous proposons d'envisager une requalification globale de la placette et de ses alentours visant à améliorer la lisibilité et le confort pour tous.tes.
- Au lieu de constituer une rupture dans les parcours entre le Grund et Pfaffenthal, la place pourrait jouer un rôle structurant car l'ensemble pourrait s'inscrire dans un itinéraire piéton plus large, valorisé à l'échelle de la ville.

Mise en avant du patrimoine environnemental :

De la Place Emile Mousel se dégagent de très belles **vues**, tant vers Kirchberg que vers les roches de Cents ou surplombant la rue de la Tour Jacob.

Objet de centralité et redistribution claire des usages :

Sur la place, **un kiosque pourrait avoir plusieurs usages** et comprendre notamment : des toilettes publiques, des distributeurs de boissons, un espace libre de vente temporaire pour les occasions telles que le Blues & Jazz Rallye, la période de Noël etc., la boîte aux lettres Post, le panneau d'affichage « Reider », quelques stationnements pour vélos, d'un espace permettant de garer un vélo de vente ambulante de café par exemple. Créer un point de mixité des possibles.

La forme du kiosque pourrait être circulaire ou ovale. Sa fonction serait à la fois de faire écran à la circulation sans s'en couper complètement, et pourrait par exemple avoir la fonction d'arrêt de bus de l'autre côté si l'option détaillée dans le paragraphe suivant ne serait pas retenue.

Nous proposons d'examiner la possibilité d'un aménagement en lien direct avec la rivière, par exemple sous forme d'une **plateforme en bois** qui surplombe l'Alzette à l'endroit du monument aux morts, où des tables ou bancs fixes permettraient de se poser avec une boisson ou simplement pour contempler le paysage vers la rivière.

La valorisation du tracé le long de l'Alzette s'accompagnerait de petits aménagement de connexion.

- Du côté de l'escalier montant du chemin venant du Grund, refaire et élargir l'escalier quitte à supprimer un module de rambarde du pont pour ce faire.
- De l'autre côté, créer une connexion directe avec le bord de l'eau à partir de la place vers le passage existant à l'arrière de l'école. Le banc actuellement dans l'axe peut être réutilisé plus loin, tourné vers la rivière, dos à la Maison Michel Rodange. Le monument aux morts de la Seconde Guerre Mondiale pourrait également trouver sa place dans cet environnement plus naturel.

Ceci dit, nous avons pensé que si une révision des tracés de voiries le permettent, la **réorganisation des arrêts de bus 9, 14 et 15**, ensemble, à l'emplacement de l'actuel arrêt 9 devant l'école serait un plus. Les usagers jonglant souvent avec les arrivées des uns et des autres, c'est un facteur de sécurité non négligeable surtout quand la Maison Michel Rodange qui accueillera la future antenne du Conservatoire verra nombre d'enfants emprunter ces arrêts.

La place se voudrait aplanie, les zones de circulation plutôt délimitées par des revêtements et des couleurs de voiries marquées. Les parkings devraient disparaître, le tracé des bus revu et facilité, les trottoirs requalifiés tels que le trottoir le long des rives – à l'endroit de l'abri de bus 14 et 15 allant vers Cents qui doit absolument être élargi.

Une place sans **parkings** nécessite des alternatives. Nous proposons d'étudier les pistes suivantes :

→ Réaffectation d'espaces existants à proximité :

- A l'arrière du bâtiment de M Immobilier au début de la rue de la Tour Jacob, un trottoir est anormalement large au vu du passage de piétons à cet endroit.
- Places de parkings devant les commerces réservées pour quelques minutes (à l'époque pour la pharmacie qui n'existe plus)
- Valorisation du parking souterrain des Rives de Clausen sous-utilisé

Apaisement de la circulation

Nous observons que la limitation actuelle à 30 km/h est partielle et peu cohérente.

Nous proposons une zone partagée à 20km/heure pour la place, les ponts, ainsi que devant les commerces de la rue de la Tour Jacob, animée avec les bars et restaurants, jusqu'au pont d'accès au parking des Rives.

Concernant le 30km/h, outre votre projet de l'Allée Pierre Ernest de Mansfeld, nous proposons d'étudier son extension :

- à l'ensemble de la montée de Clausen, incluant les zones à forte fréquentation comme les Casemates
- jusqu'à la fin de la rue de Clausen vers Neudorf
- et la fin de la zone de Clausen Rue de la Tour Jacob.

Aménagements complémentaires

En même temps que la révision de l'Allée Pierre Ernest de Mansfeld, nous suggérons également d'intégrer à la réflexion :

- l'éclairage, le mobilier urbain, la naturation du bassin de rétention d'eau le long de l'école
- l'implantation de bornes de recharges électriques pour voitures autour de l'église Sainte-Cunégonde, et/ou rue de la Tour Jacob, et/ou sur le Plateau Altmünster.
- l'installation de conteneurs enterrés rue de la Tour Jacob également où les trottoirs sont les plus larges



Conclusion et suite

À travers cet exercice, nous avons souhaité partager une lecture collective du site ainsi que des pistes de réflexion issues du terrain.

Nous serions ravis de pouvoir échanger avec vous de vive voix autour de ces éléments et de mieux comprendre les orientations envisagées dans le cadre du projet.

Nous restons à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous.

Rédigé le 15 avril 2026

Par Séverine Zimmer,

Vice-Présidente et Secrétaire